

ÉDITORIAL

La Tribune Saintannoise
est-elle ou non une association
d'opposition ?

Le terme opposition semble avoir par nature une connotation négative. Certains y voient des actions malsaines, un esprit détracteur, alors que d'autres lui préfèrent le mot « alternative » qui insinue une équivalence de compétence et de capacité à œuvrer.

Quelque soit le mot qu'on nous appose, par respect, digne et sincère reconnaissance pour nos électeurs, nous avons conclu à la nécessité de garder notre libre réflexion, notre libre expression pour, à toute fin utile, assurer la marche en avant de la commune.

Nous espérons cependant que nos refus diplomatiques éventuels, toujours dans un esprit constructif, ne seront pas cause d'animosité ou de méfiance à notre égard faute de quoi il serait libre à chacun de porter les conclusions de cette attitude.

LA TRIBUNE SAINTANNOISE

Juillet 2014

N°1

Association citoyenne

<http://tribunesaintannoise.wix.com/sada>
tribunesaintannoise@gmail.com

IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

Créée par **Yvan JOUNOT** (président) et **Erwan THOMAS** (vice-président), aussi élus sur la commune, en collaboration avec plusieurs saintannois et saintannoises, et/ou anciens membres de la liste "Agissons Ensemble", " La Tribune Saintannoise " est une instance de réflexion, de concertation et de proposition qui a pour but de développer la participation des saintannois au devenir de leur commune et d'organiser toutes actions qui pourront y contribuer. Elle se veut être aussi un espace d'échanges libres, de propositions et d'informations au service de tous. Elle œuvre par des actions concrètes dans un esprit constructif et impartial pour tendre à toujours améliorer le territoire et la vie des saintannois.



ARRET SUR L'IMAGE



Le drapeau brésilien

ARRET SUR UN NOMBRE

20 000 euros

Somme des subventions
allouées aux associations
pour 2014

MAIS OÙ SE TROUVE LE LAVOIR DE 1883 ?

Construit le 9 octobre 1882, bouché par la municipalité, il n'est plus qu'un petit espace de mauvaises herbes. Des brouettes existent encore à Sainte-Anne d'Auray, qui témoignent des façons de faire des lavandières.



Le lavoir avant sa destruction en 2008/2009

Nous demandons la réhabilitation du lavoir, témoin de notre histoire, évoquée lors de la précédente mandature.

Soutenus par l'association « Lavoirs de France », **un courrier a été déposé en mairie** pour demander officiellement la réhabilitation de l'édifice.



Le lavoir tel qu'on le découvre aujourd'hui

LE CHOIX DE LA POLICE !

Avis aux experts : la police **Garamond** serait moins gourmande que Times New Roman, qui est utilisée par défaut sur Word.

Aux dires d'un jeune américain de 14 ans suite à une étude, il serait **possible de réduire la consommation d'encre jusqu'à 24 %** ce qui serait un acte supplémentaire à la protection de notre environnement. Soucieux de ce dernier, comme tous les citoyens, nous utiliserons cette police et vous invitons à changer les paramètres par défaut de votre ordinateur, si vous utilisez une version antérieure à 2010 !

NOS ACTIONS

- **Le site Internet de notre association :**

<http://tribunesaintannoise.wix.com/sada>

- **Proposition de pavoiement du Gwenn-Ha-Du.** La présence du Gwenn-ha-du, le fameux drapeau sur lequel se retrouve l'ensemble des bretons et des bretonnes, peut paraître futile. Outre le fait que nous jugeons qu'il a toute sa place au fronton de notre mairie, c'est aussi un symbole fort pour l'accueil de nos visiteurs. Qu'ils soient étrangers ou originaires d'une autre région de France, tous reconnaissent le signe de notre identité propre, identité qui jouit d'un fort capital de sympathie mais aussi d'authenticité et de valeurs partagées. Nous avons, dans cet esprit d'ouverture cher aux Bretons, proposé par la même occasion que la bannière européenne puisse également flotter aux côtés du drapeau tricolore.

- **La contre-proposition** travaux aux abords de l'école publique a permis de rediscuter et de faire que la commission ad hoc se déplace sur le site pour comprendre les enjeux de ces travaux.

- Alors que le **receveur du trésor public** recevait depuis au moins 6 ans quelques 500 euros d'**indemnités** versées par la commune, suite à l'interpellation d'Erwan THOMAS, le conseil municipal s'est prononcé à 14 voix contre ce versement.

- La Tribune Saintannoise a souhaité interpeller l'attention du président du Conseil Général sur l'état de dégradation **du panneau touristique et culturel** qui annonce notre commune sur la N165. Sans obligation, nous avons informé le président de l'AQTA et le maire de Sainte-Anne d'Auray de notre démarche.

- Suite à des rencontres et discussions avec plusieurs parents d'élèves de l'école Sainte Anne, nous avons alerté par courrier madame la directrice **sur le sentiment de déclin de la langue bretonne** au sein de son école. Nous considérons que la possibilité d'apprendre la langue bretonne est un atout supplémentaire pour les enfants et notre commune. Nous estimons à cet égard que tout doit être mis en œuvre pour faire perdurer cette option scolaire.

ADHÉRER

À LA TRIBUNE SAINTANNOISE

Pourquoi ?

Adhérer **gratuitement** à l'association, c'est pouvoir pour tout ce qui concerne la vie saintannoise :

- Apporter des remarques, exprimer ses interrogations afin que celles-ci soient étudiées et travaillées par le Conseil d'Administration de l'association.

- S'inscrire sur un réseau de connaissances et de compétences pour faire profiter, en cas de besoin, de son savoir, de son savoir-être et de son savoir-faire.

- Avoir systématiquement une réponse aux interrogations, aux observations.

- Porter sa voix au conseil municipal en préservant son anonymat via les deux élus de l'association qui jugeront de la pertinence des remarques.

- Participer aux réunions élargies qui seront organisées.

- Prendre part aux réflexions de fond sur des sujets concernant la commune.

Comment ?

Via le site :

<http://tribunesaintannoise.wix.com/sada>

Par mail : tribunesaintannoise@gmail.com

Par voie postale :

Association "La Tribune Saintannoise"

22, rue des prunelliers

56400 Sainte-Anne d'Auray

Merci de préciser :

Nom / Prénom / Adresse / Mail / Téléphone / Profession, ainsi que vos connaissances et/ou compétences susceptibles d'être utiles pour notre commune et pour l'association.

LE DRAPEAU BRÉSILIEN FLOTTE SUR KER ANNA !

Comme à l'habitude, cela ne vous aura pas échappé, la maison de retraite de Ker Anna adapte le drapeau en fonction de l'actualité.

Pour ce mois de juin 2014, coupe du monde de football oblige, c'est **le drapeau brésilien** qu'on peut apercevoir au-dessus de la maison de retraite.

Le saviez-vous ?

Le bandeau : *Ordem e Progresso* (« ordre et progrès »), la devise nationale

Les principales couleurs du drapeau symbolisent les richesses du Brésil :

le vert : la forêt amazonienne ;

le jaune (or) : les ressources du sous-sol ;

le globe central bleu marine avec au centre la Croix du Sud (petite constellation de l'hémisphère sud), symbole chrétien et symbole de l'hémisphère austral.

Les 27 étoiles représentent les 26 états fédérés et le district fédéral, c'est pourquoi 26 étoiles se trouvent en-dessous de la bande blanche du globe et une seule au-dessus. Leur disposition correspond à l'aspect du ciel de Rio de Janeiro, le 15/11/1889 à 8h30 (instant de la proclamation de la République). La disposition des constellations autour de la Croix du Sud respecte l'aspect réel de la voûte céleste.

